JPC

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUBLE - UN BUT - UNE FOI

CG ON° 00000714 MFFE/SG

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

SECRETARIAT GENERAL

Copie - Ministre, SG, DC, participants réunion.

COMPTE RENDU DE REUNION

Ce mercredi trente avril deux mille quatorze à dix heures et trente minutes, s'est tenue, à la salle de réunion du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE), une rencontre entre le Comité technique chargé de la restructuration du département et une mission du Bureau Organisationnel et Méthode (BOM), sous la présidence de Monsieur Adama Baye Racine NDIAYE, Secrétaire général dudit ministère.

Ont pris part à la réunion : voir en annexe la feuille de présence.

Cette réunion fait suite à la saisie du BOM par Madame le Ministre pour un appui-conseil, dans sa volonté de réaliser un audit organisationnel du MFFE, en vue de la réorganisation des services.

Ouvrant la séance, Monsieur le Secrétaire général a adressé un mot de bienvenue à l'ensemble des participants tout en transmettant, à la délégation du BOM dirigée par Monsieur Djibril KONE, les remerciements de Madame le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance.

Il a, ensuite, indiqué que cette rencontre s'inscrit dans la quête permanente de perfection, dans une stratégie cohérente définie par le Ministre, en adéquation avec le Plan Sénégal Emergent (PSE).

Au demeurant, la restructuration du MFFE est devenue une nécessité, dans un contexte de gouvernance fondée sur les règles et procédures de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Il s'agit donc de doter le département ministériel de structures cohérentes et opérationnelles, à la suite du nouveau cadre d'orientation stratégique du ministère élaboré à l'issue de l'atelier de Saly sur le PSE.

77 636 24 08

A la suite du Secrétaire général, Monsieur Abdoulaye NOBA, Directeur de Cabinet du MFFE a ajouté que l'objectif, de la restructuration du MFFE, est de mettre en place un cadre organisationnel harmonisé et approprié, capable de lui offrir toutes les garanties de succès dans ses missions définies par le Président de la République.

Prenant la parole, Monsieur KONE a transmis, à Madame le Ministre, les salutations du Directeur Général du BOM qui la remercie de la confiance manifestée à sa structure.

Soulignant la pertinence des termes de références qui leur sont proposés, il a relevé que certains points renvoient à un suivi-évaluation après la réorganisation du ministère. A cet effet, il a évoqué la possibilité d'établir ultérieurement un partenariat entre le MFFE et le BOM.

S'agissant précisément de l'audit organisationnel du MFFE, il a relevé que cette réunion sert de cadre technique de partage dans la perspective de la rédaction, par ses services, de la note d'orientation technique dudit audit.

Globalement, les diverses autres interventions s'inscrivent dans le même ordre d'idées et soulignent la pertinence et l'opportunité pour le département de bénéficier de l'accompagnement du BOM.

Au terme des échanges, Monsieur le Secrétaire général a tiré les conclusions suivantes :

1 – il revient au Secrétaire général du MFFE de rendre effective la création du Comité technique chargé de la restructuration du ministère ;

2 – il est demandé, à Madame Astou DIOUF Directrice de la Famille, de mettre à disposition du BOM les documents de travail nécessaires (textes réglementaires, études ou rapports sur le ministère...)

3 – sur les sept (7) termes de référence proposés au BOM, quatre (4) sont retenus pour la réalisation de l'audit :

I. procéder à un diagnostic organisationnel et institutionnel du département en termes de missions, rôles et responsabilités des structures internes ;

II. procéder à une analyse fonctionnelle des missions, profils et compétences des ressources humaines disponibles selon les règles et procédures de la chaine des valeurs en matière de management stratégique et opérationnel ;

III. proposer une structure organisationnelle et de fonctionnement mieux adaptée aux nouveaux enjeux, défis et opportunités identifiés pour

l'atteinte de croissance économique inclusive et de développement humain durable prenant en compte l'équité et l'égalité de genre ;

IV. proposer des procédures et mécanismes de suivi des performances conformes aux exigences de la GAR ;

4 – la durée accordée au BOM pour mener la mission d'audit est de deux (2) mois. Il lui revient de soumette au MFFE une planification des activités à menées ;

5 – une réunion élargie à tous les chefs de services du MFFE, sous la présidence de Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, fera office de lancement officiel de l'audit organisationnel du département. La date de sa tenue est à déterminer ;

6 – les services du BOM devront soumettre au MFFE une note d'orientation qui précise la méthodologie de travail, les modalités et aspects pratiques d'exécution de l'audit, notamment la prise en charge des missions de terrain et de certaines rencontres.

Enfin, il a vivement invité le BOM à étendre l'audit aux services déconcentrés du ministère pour prendre en compte leurs préoccupations.

La séance est levée à onze heures.

Fait à Dakar, le 30 avril 2014

LISTE DE PRESENCE

PRENOM (S)	NOM	STRUCTURE - FONCTION
Thiecka Famahé Gueye	KASSE	MFFE – Conseillère juridique
Ibrahima	SY	BOM – Conseiller en organisation
Oumar El Foutiyou	BA	BOM – Conseiller en organisation
Djibril	KONE	BOM – Conseiller en organisation
Adama Baye Racine	NDIAYE	MFFE – Secrétaire général
Abdoulaye	NOBA	MFFE – Directeur de Cabinet
Ndeye Lissa Diop	NDIAYE	MFFE – Conseillère technique
Khady Saliou	DIENG	MFFE – IAAF
Ousmane	KA	COS – PLCP
Malick	DIOP	DEEP
Momar	MBAYE	MFFE – DAGE
Mamadou	DIA	DDSC
Astou	DIOUF	MFFE – DF
Rachid Ngagne	DIENG	PALAM
Jean Pierre	COLY	MFFE